



3 questions à Ludivine de Quincerot et Valérie Oelhoffen sur le fonds R-co 4Change Inclusion & Handicap



Ludivine de Quincerot
Responsable ESG
et Analyse Financière

**Changement de dénomination, repositionnement, partenariat avec Café Joyeux...
Ludivine de Quincerot et Valérie Oelhoffen reviennent sur l'actualité du fonds
R-co 4Change Inclusion & Handicap.**

Pourquoi avez-vous choisi de vous positionner sur la thématique de l'inclusion et du handicap ?

Valérie Oelhoffen : Si selon la Banque Mondiale 15% de la population mondiale est atteinte de handicap⁽¹⁾, le taux de chômage des personnes en situation de handicap est quant à lui deux fois plus élevé que celui du reste de la population⁽²⁾. Par ailleurs, 80% des handicaps sont invisibles, parmi lesquels 85% sont acquis au cours de la vie⁽³⁾.

La volonté de nous positionner sur la thématique de l'inclusion et du handicap, résulte donc avant tout de ce constat. De manière plus générale, il semble que nous assistions à une prise de conscience. La finance durable prend ainsi de plus en plus de place au sein de l'offre de produits financiers, et si la thématique environnementale reste prédominante, la situation de crise de la Covid-19 a favorisé

l'essor des fonds ESG qui se concentrent sur le pilier social. Chez Rothschild & Co Asset Management Europe, nous avons rapidement identifié la nécessité de donner du sens à nos investissements en étant présents sur une telle thématique. C'est ainsi que nous avons créé en 2015 le fonds Martin Maurel Valeurs Humaines, qui deviendra par la suite R-co 4Change Inclusion & Handicap, et dont l'objectif était de sélectionner les sociétés qui avaient les meilleures pratiques sociales vis-à-vis de toutes les parties prenantes.

Ludivine de Quincerot : En repositionnant le fonds sur une thématique lisible, nous souhaitons apporter une réponse aux investisseurs désireux d'avoir un impact social concret. L'inclusion, et plus particulièrement le handicap, sont ainsi les segments sur lesquels nous avons choisi d'investir, avec la volonté d'adopter une démarche de transition.



Valérie Oelhoffen
Gestionnaire du fonds

(1) 2019

(2) Insee et Pôle emploi, 2018.

(3) Enquête Agefiph et IFOP, 2018

En tant que gestionnaire d'actifs, nous avons conscience du rôle que nous avons à jouer dans la réduction des inégalités, en accompagnant les entreprises vers des pratiques plus socialement vertueuses. Notre démarche repose donc sur la conviction que l'inclusion et handicap sont vecteurs de création de valeur, et que la prise en compte des enjeux sociaux est un critère de compétitivité et constitue un levier de développement et d'attractivité.

Nous avons par ailleurs également adhéré à Finance for Tomorrow, coalition mondiale d'engagement autour de la transition juste, qui a pour objectif de promouvoir une transition socialement acceptable vers des économies bas-carbone.

Comment cette thématique est-elle mise en pratique sein du portefeuille ?

L. d. Q. : Avec le fonds R-co 4Change Inclusion & Handicap, notre ambition est claire : accompagner dans le temps la prise en compte des enjeux de diversité et démocratiser le sujet du handicap dans le milieu économique.

Tout d'abord, notre engagement en faveur de l'inclusion se traduit par une stratégie à thème unique, alignée sur l'Objectif de Développement Durable (ODD) 8⁽⁴⁾ : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. En développant notre fonds dans ce cadre de référence, l'impact de notre stratégie se veut d'autant plus concret.

Par ailleurs, nous souhaitons capitaliser sur notre expertise de la thématique sociale développée depuis maintenant 6 ans. Historiquement centré sur les valeurs humaines, le fonds, labellisé ISR, se concentre à présent sur la thématique de l'inclusion et du handicap, en proposant une stratégie à impact lui permettant d'être catégorisé SFDR 9⁽⁵⁾.

R-co 4Change Inclusion & Handicap investit dans des actions d'entreprises européennes qui œuvrent en faveur d'une amélioration des pratiques sociales et pour leur politique

en matière de handicap. En accordant autant d'importance au potentiel d'amélioration des sociétés qu'à leur note ESG absolue, nous adoptons une approche de transition reposant notamment sur un accompagnement et un engagement collaboratif des différentes parties prenantes. Dans cette logique, nous nous abstenons d'adopter une approche "best in class"⁽⁶⁾, nous permettant ainsi d'investir dans tous les secteurs, y compris les moins vertueux, car nous considérons que leur implication est indispensable.

V. O. : Actuellement, 30% des sociétés sont exclues de l'univers d'investissement de départ. Ce taux de sélectivité s'explique par des critères d'exclusion parmi lesquels on retrouve les sociétés qui n'ont pas de bonnes pratiques sociales, celles dont l'activité ne respecte pas les normes de l'OIT⁽⁷⁾ et le Pacte mondial des Nations Unies⁽⁸⁾, celles qui œuvrent dans des secteurs controversés (pornographie, alcool, tabac), ou encore celles impliquées dans des controverses sévères au niveau social.

L. d. Q. : R-co 4Change Inclusion & Handicap renforce donc le pilier Social de notre offre de fonds ESG, la gamme de produits "4Change", composée de fonds dédiés aux thématiques durables. Les enjeux de durabilité sont au cœur de notre stratégie depuis 2011, et notre approche s'articule autour de trois axes : l'intégration, la transition et l'inclusion. Notre démarche d'investisseur responsable se veut différenciante et novatrice, et repose sur deux principes : l'intégration des critères ESG dans l'analyse financière et une démarche d'engagement active.

Comment se matérialise l'impact ?

L. d. Q. : Nous avons défini cinq indicateurs, qualitatifs et quantitatifs : la représentation des femmes à des postes de direction, la mise en place de formations internes sur l'inclusion et la diversité, les programmes de soutien et d'accompagnement aux communautés locales, le taux d'accidents au sein des sociétés et la mise en place de politiques d'intégration du handicap.

(4) ODD 8 : Objectif de Développement Durable qui vise à "Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous".

(5) Sustainable Finance Disclosure Regulation.

(6) L'approche Best-in-class est un type de sélection ESG consistant à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant de base de départ.

(7) Agence spécialisée de l'ONU qui rassemble des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 187 Etats membres afin d'élaborer des normes internationales du travail qui définissent les principes et droits fondamentaux au travail.

(8) Initiative la plus importante en matière de développement durable des entreprises.

Ces derniers, gages de la mesurabilité de notre impact, sont intégrés dans notre processus de sélection des titres et sont des éléments d'analyse nous permettant de porter un nouveau regard sur la problématique sociale.

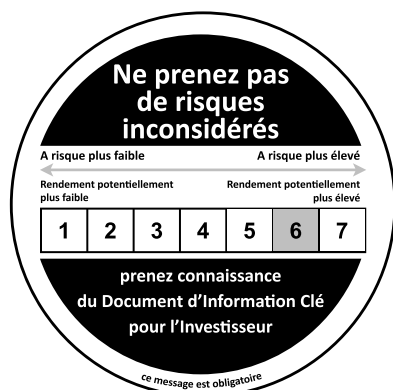
Au regard de ces critères d'inclusion, nous établissons un plan d'engagement à horizon 2030, dans le but d'accompagner la transition des entreprises vers une société plus inclusive. De manière plus concrète, cette feuille de route s'accompagne de la mise en place d'un rapport d'impact annuel qui reprend nos questionnaires et grilles d'analyse, mais également les axes et suivis de progression des sociétés dans lesquelles nous investissons.

V. O. : Notre nouveau positionnement s'accompagne également d'un partenariat avec l'entreprise Café Joyeux, première famille de cafés-restaurants valorisant la différence grâce à l'emploi et la formation de personnes majoritairement atteintes de trisomie 21 ou de troubles cognitifs comme l'autisme. Notre engagement se matérialise par la redistribution d'une partie des frais de gestion du fonds à Café Joyeux⁽⁹⁾, et par ailleurs, les collaborateurs de Rothschild & Co Asset Management Europe sont incités à passer commandes auprès de cette entreprise inclusive et solidaire, dont les bénéfices participent au financement des prochains cafés-restaurants et au recrutement en CDI d'équipiers en situation de handicap. ■

(9) Rothschild & Co Asset Management Europe s'engage à reverser à Café Joyeux : 0,40% de l'actif net (Action C EUR), 0,25% de l'actif net (Action P EUR) ou 0,44% de l'actif net (Action NI EUR), hors parts ou actions d'OPC et déduit des frais de gestion prélevés par la société de gestion.

Les commentaires contenus dans ce document ne sauraient être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management Europe.

R-co 4Change Inclusion & Handicap



Durée de placement recommandée : 5 ans

Le niveau de risque de ce compartiment est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions de l'Union Européenne. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible

ne signifie pas sans risque. Le compartiment n'est pas garanti en capital. Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de liquidité. La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment. Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Avant tout investissement, il est impératif de lire attentivement le DICI et prospectus de l'OPC, et plus particulièrement sa section relative aux risques et aux frais, disponibles sur le site Internet de Rothschild & Co Asset Management Europe : am.eu.rothschildandco.com

Avertissements

Document à caractère publicitaire, simplifié et non contractuel. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif et ne sauraient être considérés comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management Europe. Les informations/opinions/données contenues mentionnées dans ce document, considérées comme légitimes et correctes le jour de leur publication, conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date, sont susceptibles d'évoluer à tout moment.

Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources réputées fiables par Rothschild & Co Asset Management Europe, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsable de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par un commissaire aux comptes.

En outre, compte tenu du caractère subjectif de certaines analyses, il convient de souligner que les informations, projections, estimations, anticipations, hypothèses et/ou opinions éventuelles ne sont pas nécessairement mises en pratique par les équipes de gestion de Rothschild & Co Asset Management Europe ou de ses affiliés, qui agissent en fonction de leurs propres convictions. Certains énoncés prévisionnels sont préparés sur la base de certaines hypothèses, qui pourront vraisemblablement différer soit partiellement, soit totalement de la réalité. Toute estimation hypothétique est, par nature, spéculative et il est envisageable que certaines, si ce n'est l'ensemble, des hypothèses relatives à ces illustrations hypothétiques ne se matérialisent pas ou diffèrent significativement des déterminations actuelles. La présente analyse n'est valable qu'au moment de la rédaction du présent rapport.

R-co 4Change Inclusion & Handicap est un compartiment de la SICAV R-co 2, Société d'investissement à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 844 443 390 R.C.S. Paris, ayant son siège social au 29, avenue de Messine à Paris (75008). Les informations ne présument pas de l'adéquation de l'OPC présenté au profil et à l'expérience de chaque investisseur individuel. Rothschild & Co Asset Management Europe ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. En cas de doute, et avant toute décision d'investir, nous vous recommandons de prendre contact avec votre conseiller financier ou fiscal. L'Organisme de Placement Collectif (OPC) présenté ci-dessus est organisé selon la loi française, et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La décision d'investir devra tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du placement collectif, tels que décrits dans son prospectus/DICI. L'investissement dans des parts ou actions de tout OPC n'est pas exempt de risques. Avant tout investissement, il est impératif de lire attentivement le DICl et prospectus de l'OPC, et plus particulièrement sa section relative aux risques. Chaque investisseur doit également s'assurer des juridictions dans lesquelles les actions du compartiment ou actions de l'OPC sont enregistrées. Le DICl/prospectus complet est disponible sur notre site Internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/nos-fonds/r-co-4change-inclusion-handicap-equity/>

La valeur liquidative (VL) / valeur nette d'inventaire (VNI) est disponible sur notre site internet. Les informations présentées ne sont pas destinées à être diffusées et ne constituent en aucun cas une invitation à destination de ressortissants des États-Unis ou de leurs mandataires. Les actions du compartiment ou actions de l'OPC présentées dans ce document ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux États-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ("Securities Act 1933") ou admises en vertu d'une quelconque loi des États-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux États-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une « U.S. Person » (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite "HIRE" du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des investissements et des revenus en découlant peut varier à la hausse comme à la baisse, et n'est pas garantie. Il est donc possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. Les variations des taux de change peuvent affecter à la hausse comme à la baisse la valeur des investissements et des revenus en découlant, lorsque la devise de référence de l'OPC est différente de la devise de votre pays de résidence. Les OPC dont la politique d'investissement vise plus particulièrement des marchés ou secteurs spécialisés (comme les marchés émergents) sont généralement plus volatils que les fonds plus généralistes et d'allocation diversifiée. Pour un OPC volatil, les fluctuations peuvent être particulièrement importantes, et la valeur de l'investissement peut donc chuter brusquement de façon importante. Les performances présentées ne tiennent pas compte des éventuels frais et commissions perçus lors de la souscription et rachat des parts ou actions de l'OPC concerné. Les portefeuilles, produits ou valeurs présentés sont soumis aux fluctuations du marché et aucune garantie ne peut être donnée quant à leur évolution future. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur, et peut faire l'objet de modifications.

Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

À propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 10 pays en Europe, nous gérons plus de 23 milliards d'euros et regroupons près de 160 collaborateurs. Plus d'informations sur : am.eu.rothschildandco.com



Retrouvez toutes les informations sur am.eu.rothschildandco.com

